

Nos différents modes de financement

Plusieurs moyens de vous aider à financer votre permis de conduire selon votre situation :

Moyens de paiement acceptés :

- Espèces
- Cartes bancaires
- Chèques
- Virements



Mobilisez les heures de formation acquises par le biais de votre CPF afin de financer le code de la route et la conduite. Pour cela consulter vos droits sur votre espace personnel :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Nos différents modes de financement



Vous avez entre 15 et 25 ans Cette opération vous permet de financer votre permis B, A1 et A2 en toute souplesse. Les intérêts du prêt bancaire sont pris en charge par l'état. L'Auto – Ecole ASR répond aux critères de qualité éligible à cette offre. Vous pouvez prétendre à un prêt allant de 600 à 1200 € par tranche de 200€. Consultez votre établissement bancaire.

Renseignements utiles :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire>